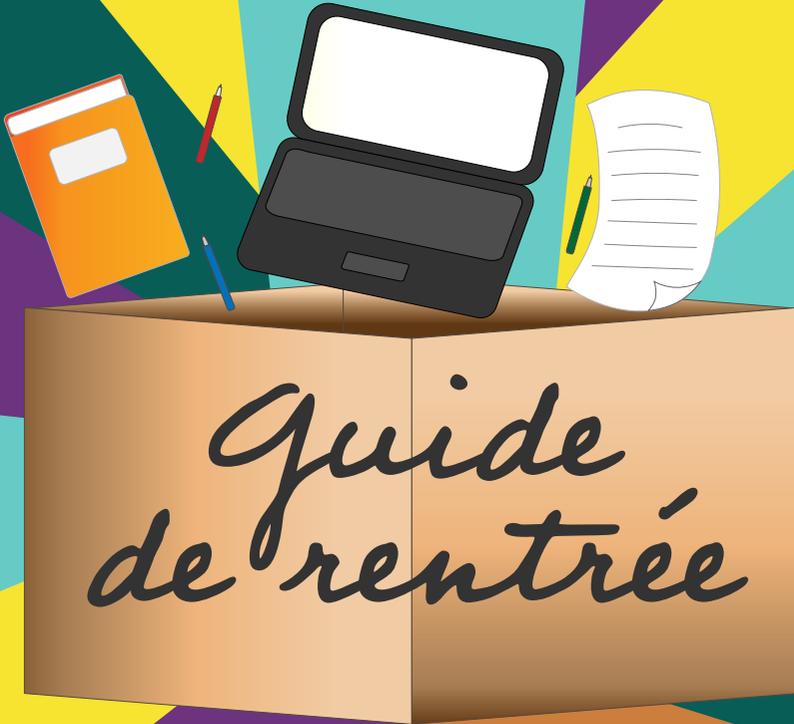




UNIVERSITÉ PARIS 1  
PANTHÉON SORBONNE  
ÉCOLE D'ÉCONOMIE  
DE LA SORBONNE



1<sup>re</sup> année de master d'économie

Année 2021 - 2022

*Chers étudiants,*

*Bienvenue en master à l'École d'économie de la Sorbonne !*

*L'équipe des masters vous livre, dans ce guide, les informations qui vous seront utiles durant votre scolarité en master.*

*Étudier en master vous permettra d'acquérir trois types de savoir : les savoirs académiques, soit la capacité à réfléchir sur le monde qui vous entoure ; des savoir-faire, qui vous rendront opérationnels dans vos métiers futurs ; et enfin un savoir être, qui vous préparera à la vie en collectivité dans le monde professionnel.*

*Cette première année en master sera déterminante pour la suite que vous donnerez à vos études et le début de votre carrière. C'est en master 1 qu'il vous faudra réfléchir à un domaine de spécialisation en master 2. Ce choix, lié à vos ambitions, vous préparera à devenir de jeunes professionnels. C'est également en master 1 que vous aurez l'occasion de développer des projets d'avenir : stage, mobilité dans une université étrangère, césure, et bien d'autres expériences...*

*L'École d'économie de la Sorbonne vous souhaite un parcours épanouissant en accord avec vos aspirations dans ce nouveau cycle universitaire.*

**Bertrand Wigniolle**  
**Directeur de l'École d'économie de la Sorbonne**

# Sommaire

Informations générales	3
Contacts	4
Inscriptions administratives	10
Inscriptions pédagogiques	11
Espace numérique de travail	13
Enseignements et examens	14
Handicap et maladie chronique	16
Stages	17
Mobilité d'études	18

# Informations générales

Nous vous invitons à lire attentivement les informations que vous trouverez dans ce guide. Vous devrez, souvent, chercher par vous-même la plupart des renseignements disponibles en ce qui concerne la scolarité, les aides sociales, la vie culturelle... N'attendez pas que l'information vous arrive ! Vous pouvez notamment compter sur les secrétariats de master pour vous y aider mais l'essentiel de ce dont vous avez besoin se trouve dans ce présent guide et sur :

- **les différents guides de l'université** (en particulier le *Guide de l'étudiant* disponible sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>) ;
- **le site internet de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne** (<https://www.pantheonsorbonne.fr>) ;
- **le site internet de l'École d'économie de la Sorbonne** (<https://economie.pantheonsorbonne.fr>) ;
- **l'espace pédagogique interactif (EPI)** (<https://cours.univ-paris1.fr/>) ;
- **l'intranet étudiant** (<https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet>) ;



Nous vous conseillons d'activer rapidement votre compte en ligne universitaire et votre courriel étudiant (prenom.nom@etu.univ-paris1.fr). Toute l'information (communication des enseignants, examens, absence des enseignants, changement d'emploi du temps...) vous sera communiquée sur ce courriel. Vous pouvez paramétrer cette boîte pour un renvoi automatique vers votre courriel personnel. L'administration de l'École d'économie de la Sorbonne considérera toute information envoyée comme acquise. Si vous constatez des anomalies dans la réception de vos messages électroniques, vous devrez le signaler à l'adresse [assistance-dsiun@univ-paris1.fr](mailto:assistance-dsiun@univ-paris1.fr).

# Contacts

Vous êtes étudiant en 1<sup>re</sup> année de master à l'École d'économie de la Sorbonne (UFR02 - Unité de formation et de recherche en économie) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, vous dépendez de plusieurs interlocuteurs selon votre mention et votre parcours de master 1.



Les personnels de l'École d'économie de la Sorbonne et de l'université plus généralement abordent chacun un champ spécifique de la vie étudiante. Prenez donc le temps d'identifier le bon contact. Dans le cas contraire, vous risquez de ne pas voir votre demande traitée ou d'allonger le temps de réponse.  
**Aussi, renseignez l'objet lorsque vous envoyez un mail !**

## LES PÔLES DE L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE LA SORBONNE

### Pour les questions et demandes d'ordre administratif :

Les secrétariats de scolarité du pôle masters traitent les questions et les demandes administratives. Chaque mention de master dépend d'un secrétariat spécifique.

#### Master 1 Économie du développement

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75019 Paris  
Bureau B15.10 (15<sup>e</sup> étage)

Ouvert les mardis et jeudis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

[masters.ees@univ-paris1.fr](mailto:masters.ees@univ-paris1.fr)

01 44 07 86 22

Maison des Sciences Économiques, 106 boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris  
Bureau B13

Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

[masters.ees@univ-paris1.fr](mailto:masters.ees@univ-paris1.fr)

01 44 07 83 24

#### Master 1 Analyse et politique économique (APE)

#### Master 1 Économétrie, statistiques

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75019 Paris

Bureau B15.07 (15<sup>e</sup> étage)

Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

[m1ecostat.ees@univ-paris1.fr](mailto:m1ecostat.ees@univ-paris1.fr) (Éco, stats)

[master-ape.ees@univ-paris1.fr](mailto:master-ape.ees@univ-paris1.fr) (APE)

01 44 07 88 86

Maison des Sciences Économiques, 106 boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris  
Bureau B13

Ouvert les mardis et jeudis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

[m1ecostat.ees@univ-paris1.fr](mailto:m1ecostat.ees@univ-paris1.fr) (Éco, stats)

[master-ape.ees@univ-paris1.fr](mailto:master-ape.ees@univ-paris1.fr) (APE)

01 44 07 87 63

#### Master 1 Économie Appliquée

#### Master 1 Économie internationale et environnement

#### Master 1 Monnaie, Banque, Finance, Assurance (MBFA)

#### Master 1 Sciences économiques et sociales (SES)

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac 75019 Paris

Bureau B15.07 (15<sup>e</sup> étage)

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

[m1.ees@univ-paris1.fr](mailto:m1.ees@univ-paris1.fr)

01 44 07 88 86

#### Bureau des stages et des césures

Karine CHEVALIER

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C13.03 (13<sup>e</sup> étage)

[stagesl-m1.ees@univ-paris1.fr](mailto:stagesl-m1.ees@univ-paris1.fr)

[cesures.ees@univ-paris1.fr](mailto:cesures.ees@univ-paris1.fr)

01 44 07 85 27

#### Bureau des relations internationales (programmes d'échanges internationaux)

Nil PITRAT

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C22.02 (22<sup>e</sup> étage)

[iro.ees@univ-paris1.fr](mailto:iro.ees@univ-paris1.fr)

01 44 07 88 20

⇒ Retrouvez ces contacts sur <https://economie.pantheonsorbonne.fr>

## LES SERVICES ET LES DIRECTIONS DE L'UNIVERSITÉ

### Pour les questions administratives et les bourses :

#### Service de la scolarité administrative - Pôle inscriptions

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C11.05 (11<sup>e</sup> étage)

01 1 71 25 11 37

[Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr](mailto:Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr)

#### Service de la scolarité administrative - Pôle bourses

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C11.04 (11<sup>e</sup> étage)

01 44 07 88 33

[bourses@univ-paris1.fr](mailto:bourses@univ-paris1.fr)

⇒ Plus d'informations sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/>

### Pour choisir ses cours de langue :

#### Département des langues

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau A7.02 (7<sup>e</sup> étage, ascenseurs verts)

01 44 07 88 22

⇒ Plus d'informations sur <https://langues.pantheonsorbonne.fr/>

### Pour choisir ses options et ses bonus et participer à la vie étudiante :

#### Unité d'enseignement et de formation aux activités physiques et sportives (UEFAPS)

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C8.01 (8<sup>e</sup> étage)

01 44 07 88 96

[uefaps@univ-paris1.fr](mailto:uefaps@univ-paris1.fr)

⇒ Plus d'informations sur <https://sport.pantheonsorbonne.fr/>

#### Antenne vie étudiante au centre Panthéon (activités et bonus culturels)

Centre Panthéon, 12 place du Panthéon, 75005 Paris

Cour d'honneur

01 44 07 77 64

[sve@univ-paris1.fr](mailto:sve@univ-paris1.fr)

#### Antenne vie étudiante au centre Pierre-Mendès-France (activités et bonus culturels)

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C11.03 (11<sup>e</sup> étage)

01 44 07 86 30

⇒ Plus d'informations sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>

### Pour être accompagné (projet d'étude, insertion professionnelle et handicap) :

#### Service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO)

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C09.01 (9<sup>e</sup> étage)

Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 17 h sans interruption

[scuio@univ-paris1.fr](mailto:scuio@univ-paris1.fr)

01 44 07 88 56 du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

⇒ Plus d'informations sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/scuio>

#### Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

Permanence en ligne les mercredis de 12 h à 14 h 30

[baip@univ-paris1.fr](mailto:baip@univ-paris1.fr)

⇒ Plus d'informations sur

<https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle>

#### Relais handicap

[handi@univ-paris1.fr](mailto:handi@univ-paris1.fr)

➤ Plus d'informations sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap>

## Service de santé universitaire (anciennement SIUMPPS)

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau B8.08 (8<sup>e</sup> étage, ascenseurs verts)

01 44 07 89 50

[siumpps@univ-paris1.fr](mailto:siumpps@univ-paris1.fr)

➤ Plus d'informations sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/sante>



*Pensez-y !*

Le master vous prépare, pour beaucoup, à l'insertion professionnelle. Cette professionnalisation passe par la réalisation d'un stage ou d'une formation en alternance.

**L'insertion professionnelle, ça ne s'improvise pas ! Avec le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), vous avez la possibilité d'être accompagné dans votre projet professionnel tout au long de vos études à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.**

Le BAIP se donne pour missions de vous informer, de vous conseiller, de vous préparer et d'encourager votre insertion professionnelle.

Les conseillers et les partenaires du BAIP interviennent à travers :

- La mise à disposition d'offres sur la plate-forme Réseau pro ;
- La mise à disposition de contenus informatifs et de conseils sur le site institutionnel de l'université et la plate-forme Réseau pro ;
- Une permanence en salle de documentation du SCUIO (salle C09.01 du centre PMF) ;
- Des évènements de conseils individuels (CV, lettre de motivation, pitch...) ;
- Des ateliers thématiques (faire son bilan, concevoir ses outils de candidatures, se préparer à l'entretien...) ;
- Un accompagnement individuel ;
- Un soutien particulier à la création d'activité ;
- Des moments de mise en relation avec les acteurs professionnels ;
- Des évènements de recrutement : forum emploi, job dating, speed-recruting.

# Inscriptions administratives

L'inscription administrative correspond à votre enregistrement comme étudiant à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour une année universitaire. Elle se traduit par le paiement des droits d'inscription et la délivrance de la carte étudiante ainsi que des certificats de scolarité.

Elle s'effectue en ligne aux adresses suivantes :

- <http://primo.univ-paris1.fr> si vous n'avez jamais été inscrit(e) à l'université ;
- <http://reins.univ-paris1.fr> si vous êtes déjà étudiant(e) à l'université.

Suivez les indications fournies lors de la saisie en ligne.

**Les inscriptions administratives doivent être validées au plus tard lundi 21 septembre 2021 pour les étudiants issus de la saisine du rectorat et pour les étudiants dont les résultats annuels ont été publiés en septembre. Passé la date limite, vous serez dans l'impossibilité de vous inscrire pour l'année universitaire 2021-2022.**



# Inscriptions pédagogiques

Les inscriptions pédagogiques se font en ligne et par semestre. Si vous n'avez pas accès à internet, des salles informatiques sont à votre disposition au 4<sup>e</sup> étage du centre Pierre-Mendès-France. Les inscriptions pédagogiques consistent à choisir votre groupe de travaux dirigés (TD). Elles déterminent votre emploi du temps, et éventuellement vos bonus. Le choix de la langue doit être compatible avec votre emploi du temps (cours magistraux et TD).

**Nous vous rappelons que le choix de langue est obligatoire, seuls les bonus sont facultatifs. En cas de problèmes, contactez votre secrétariat (coordonnées dans la section contacts des pôles de l'École d'économie de la Sorbonne ci-dessus).**

N'oubliez pas que vous êtes étudiants en économie. Quelles que soient les difficultés que vous rencontrerez pour trouver un créneau en langues étrangères ou en mineure, vos matières économiques restent prioritaires.



**Vous devez vous assurer que vos choix d'emploi du temps n'entraînent aucun chevauchement de cours.**

- Pour l'essentiel des inscriptions pédagogiques (choix des matières optionnelles et des TD...), vous devez vous inscrire sur le site <https://ipweb.univ-paris1.fr/> ;
- Pour les langues, consultez le site [https://langues.pantheonsorbonne.fr](https://langues.pantheonsorbonne.fr/) ;
- Pour le sport, rendez-vous sur le site <https://sport.pantheonsorbonne.fr/>.

## FINALISATION DE L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

N'oubliez pas, dès l'inscription pédagogique sur IP-WEB, de valider et d'enregistrer une copie de votre contrat pédagogique.

Consultez régulièrement votre contrat pédagogique sur l'environnement numérique de travail (ENT), au moins au début de chaque semestre. Il s'agit du document qui atteste de vos choix d'inscription. Vous devez y retrouver le numéro de votre TD (groupe de travaux dirigés), le choix de la langue obligatoire et le cas échéant vos bonus.

**En effet, vous êtes responsable de votre inscription pédagogique. Ainsi, sauf problème technique, vous serez considéré comme responsable de toute erreur d'inscription. Si vous constatez une anomalie dans votre inscription pédagogique, prenez contact rapidement avec votre secrétariat.**

## Espace numérique de travail

Vous avez un compte sur votre espace numérique de travail (ENT). À partir de ce compte, vous disposez également d'un courriel. Vous pouvez consulter vos résultats, retrouver les cours des enseignants sur l'EPI, les dates et les lieux d'affectation de vos partiels, télécharger ou imprimer des relevés de notes, votre certificat de scolarité, votre contrat pédagogique...

Nous vous invitons à lire attentivement le guide à propos de l'espace numérique de travail disponible sur <https://cours.univ-paris1.fr/>.



# Enseignements et examens

Vous allez suivre tout au long de l'année différents cours. L'enseignement des matières se répartit en semestre et en unité d'enseignement (UE). Vous avez deux formules : les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD), ces derniers étant soumis à un contrôle d'assiduité. **Seules trois absences justifiées sont tolérées. En cas de non-respect de cette règle de présence, vous serez déclaré « défaillant ».**

Un contrôle des connaissances s'effectue tout au long du semestre dans les matières qui ont des travaux dirigés, c'est le contrôle continu (CC). La note en fin de semestre est déterminée par la moyenne entre votre note de contrôle continu (moyenne des différents contrôles) et celle du partiel, qui est un examen à la fin du semestre.



Certains cours sont évalués en contrôle continu intégral (CCI). Cela signifie qu'il n'y a pas de partiels en janvier mais un ensemble d'interrogations tout au long du semestre.

Pour valider votre année vous devez obtenir une moyenne générale de 10 ou plus. Cette moyenne se calcule sur trois niveaux :

- **premièrement l'unité d'enseignement (UE).**

Elle se compose de matières dont les notes se compensent (principe de compensation). Pour valider une UE, vous devez avoir 10 (ou plus) de moyenne entre les notes des matières qui la composent. Attention, toutes les matières n'ont pas le même coefficient ;

- **deuxièmement le semestre.**

Pour valider un semestre vous devez obtenir 10 (ou plus) de moyenne entre les UE. Les UE se compensent entre elles ;

- **troisièmement l'année.**

Pour valider l'année vous devez obtenir 10 (ou plus) de moyenne entre les deux semestres. Les semestres se compensent.

Les bonus sont des bonifications (jusqu'à 0,5 point et deux bonus au maximum par semestre) qui sont ajoutés à la moyenne semestrielle.

Les résultats en fin de semestre sont soumis à un jury qui les contrôle et délibère. Les résultats sont officiels après ces délibérations.



Un résultat qui valide une matière, une UE ou un semestre est conservé (principe de capitalisation).

Il existe deux sessions pour valider votre année : la première session à la fin de chaque semestre (janvier et mai) et la seconde session (rattrapages) pour les matières non validées lors de la première session, généralement en juin.

La note retenue, dans chaque matière, est la meilleure note des deux sessions.

**Une absence à l'épreuve principale ou au rattrapage entraîne une défaillance.**



# Handicap et maladie chronique

Si vous souffrez d'un handicap ou êtes atteint d'une maladie chronique invalidante pouvant affecter votre scolarité, vous pouvez bénéficier d'un plan d'accueil personnalisé qui vous donnera droit à certains aménagements (tiers temps supplémentaire pour composer, horaires aménagés, aide matérielle...).

Pour en bénéficier, il faut demander avant le 19 novembre 2021, un rendez-vous à la référente handicap à [handi@univ-paris1.fr](mailto:handi@univ-paris1.fr).



# Stages

Pour toute information et demande au sujet des stages vous pouvez contacter le bureau des stages et des césures (coordonnées dans la section contacts de l'École d'économie de la Sorbonne ci-dessus).

**Tout stage est encadré par une convention de stage.**

1. **Lorsque vous avez décroché votre stage, remplissez correctement en ligne votre convention de stage sur l'ENT ;**
2. **Notifiez par courriel le numéro de convention créée dans l'ENT au bureau des stages et des césures de l'EES à [stagesl-m1.ees@univ-paris1.fr](mailto:stagesl-m1.ees@univ-paris1.fr) ;**
3. **Avant la signature de la convention, le bureau des stages et des césures s'assure de la cohérence de la mission proposée avec le niveau d'étude de l'étudiant-e.**

⇒ Plus d'informations sur

<https://economie.pantheonsorbonne.fr/insertion-pro/stages>

# Mobilité d'études

Partir en mobilité, c'est améliorer sa pratique linguistique, découvrir d'autres cultures, disposer d'atouts utiles à sa carrière professionnelle ou encore gagner en indépendance.

**Pour toute information et demande au sujet des programmes d'échanges internationaux de l'École d'économie de la Sorbonne, vous pouvez contacter le bureau des relations internationales (coordonnées dans la section contacts de l'École d'économie de la Sorbonne ci-dessus).**

## MOBILITÉ EN MASTER

Il est possible de partir au second semestre en mobilité (selon les masters). La liste des destinations est spécifique à chaque master (voir tableau provisoire ci-dessous).

Master 1	Mobilité possible	Destination
Économie appliquée	OUI	à définir avec le responsable du master 1
Économie internationale et environnement	OUI	Kiel, Munich et La Sapienza
Économie du développement	OUI	Le Caire, Javeriana Bogota et University of Cape
Monnaie, banque, finance, assurance (MBFA)	OUI	à définir avec le responsable du master 1
Sciences économiques et sociales (SES)	OUI	à définir avec le responsable du master 1
SES - parcours sociologie	OUI	à définir avec le responsable du master 1
Économie et psychologie	OUI	à définir avec le responsable du master 1 (mobilité possible uniquement si possibilité de suivre des cours en Économie et psychologie)
Économétrie, statistiques	OUI	à définir au cas par cas en fonction des cours d'économétrie disponibles (contrat pédagogique à valider avec le directeur du master 1)
Analyse et politique économique (APE)	NON	

## MOBILITÉ D'ÉTUDES EN EUROPE

Vous trouverez toutes les informations pour vos projets de mobilité sur le site de la direction des relations internationales (DRI) de l'université : <https://international.pantheonsorbonne.fr/>. Vous pouvez également contacter la direction par courriel à [outgoingeurope@univ-paris1.fr](mailto:outgoingeurope@univ-paris1.fr).

## MOBILITÉ D'ÉTUDES HORS EUROPE

Des mobilités hors Europe sont possibles dans le cadre du projet Mobilité Internationale de Crédits (MIC). Ces mobilités vous permettent de bénéficier automatiquement d'une bourse d'études d'un montant de 700 € par mois et d'une aide aux frais de voyage. Chaque année, le nombre de places disponibles est environ de 20 en Égypte, en Russie, en Tunisie et en Ukraine. Vous pouvez consulter les places disponibles sur le site de la DRI de l'université et contacter la direction par courriel à [outgoingworld@univ-paris1.fr](mailto:outgoingworld@univ-paris1.fr).

## MODALITÉS DE CANDIDATURE

1. Prenez connaissance des procédures de candidature sur le site de la DRI de l'université et consultez la carte des mobilités pour plus d'informations sur nos établissements partenaires : [outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra](http://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra) ;
2. **Faites valider votre contrat pédagogique par Rémi BAZILLIER, professeur délégué aux relations internationales par courriel à [iro.ees@univ-paris1.fr](mailto:iro.ees@univ-paris1.fr) ;**
3. Lorsque votre projet est finalisé, remplissez votre candidature dématérialisée via ce lien : [https://bit.ly/Candidatures\\_Mobilites](https://bit.ly/Candidatures_Mobilites)
4. **Soumettez votre dossier complet au plus tard le 21 septembre 2021 à 12 h (inclus).**

⇒ Plus d'informations sur <https://international.pantheonsorbonne.fr/>



Une publication du pôle communication de l'École d'économie de la Sorbonne

Directeur de la publication : Bertrand Wigniolle

Rédaction : Diakho Camara

Réalisation : Diakho Camara

Photos : Pascal Levy,  
direction de la communication de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

*#Restez  
connectés!*

[www.economie.pantheonsorbonne.fr](http://www.economie.pantheonsorbonne.fr)



Sorbonne School of Economics



@EESorbonne